



Assemblée générale

Distr. limitée
27 septembre 2018
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-neuvième session

10-28 septembre 2018

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations relatives aux droits de l'homme
qui requièrent l'attention du Conseil**

**Fédération de Russie*, Venezuela (République bolivarienne du) :
amendement au projet de résolution A/HRC/39/L.20**

39/... Situation des droits de l'homme en République arabe syrienne

Après le paragraphe 36, insérer un nouveau paragraphe *libellé comme suit* :

36 bis. *Se déclare préoccupé* par la collaboration d'acteurs non étatiques, y compris d'entreprises commerciales, de fonds, d'organisations et d'entités, avec le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes, souligne qu'une telle collaboration contribue directement aux graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et, à cet égard, prie la Commission d'enquête de recueillir des données sur cette collaboration afin que les responsables aient à répondre de leurs actes ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

